

État des lieux

Que disent les chiffres ?

Karine Hendriks

DANS **L'ÉCOLE DES PARENTS 2023/HS5** (N° HORS-SÉRIE), PAGES 7 À 8
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0424-2238

DOI 10.3917/epar.hs5.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2023-HS5-page-7.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Depuis la crise sanitaire, les cris d'alarme concernant la santé mentale des jeunes se multiplient. Sur quelles données s'appuient-ils ? Que disent les études ? Revue de détail.

PAR KARINE HENDRIKS

États des lieux

QUE DISENT LES CHIFFRES ?

► **Dès mars 2020**, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, Santé Publique France (SPF) lance l'enquête CoviPrev¹, pour suivre l'évolution des comportements de prévention et de la santé mentale. Elle met en évidence le taux particulièrement important des pensées suicidaires chez les 18-24 ans : entre février 2021 et janvier 2022, 18,3 % déclarent avoir eu de telles pensées (9,2 % en population générale). Dans le détail, ce taux a atteint 15,7 % entre février et mai 2021 et 20,2 % entre septembre 2021 et janvier 2022².

► **En février 2023**, SPF publie les résultats de son baromètre 2021³, qui révèle une hausse sans précédent des troubles dépressifs, particulièrement chez les 18-24 ans, dont le taux a presque doublé en quatre ans : 20,8 % d'entre eux ont connu un épisode dépressif en 2021, contre 11,7 % en 2017. Les jeunes femmes sont plus concernées (26,5 %) que les jeunes hommes (15,2 %).

► **Les données du réseau Oscour⁴ vont dans le même sens** : entre 2018 et 2021, les passages aux urgences pour troubles de l'humeur ont augmenté de 58 % chez les 11-17 ans et de 23 % chez les 18-24 ans ; les gestes suicidaires ont augmenté de 34 % chez les 11-17 ans et de 94 % chez les 18-24 ans. La hausse est particulièrement sensible chez les jeunes filles (10-24 ans)

et s'est poursuivie en 2022. Le nombre de décès par suicide a toutefois globalement baissé dans la population, y compris chez les adolescents et jeunes adultes. Publié en septembre 2022, le 5^e rapport de l'Observatoire national du suicide note que « ces évolutions doivent être interprétées dans le cadre d'une tendance générale à la baisse des conduites suicidaires, observable depuis les années 1980, et dont la persistance à l'issue de la pandémie reste à confirmer ».

► **En juillet 2021**, dans le cadre de l'enquête EpiCov⁵, 20 000 parents d'au moins un enfant de 3 à 17 ans sont interrogés sur les comportements, attitudes et ressentis de ce ou ces derniers. Les résultats sont publiés en juin 2023 : « Bien qu'il soit difficile d'évaluer précisément la santé mentale d'un enfant à partir de ce que rapporte l'un de ses parents », indique la Drees, le questionnaire a permis « d'estimer que 10 % des garçons et 7 % des filles entre 3 et 17 ans présentent des difficultés psychosociales ». Elles varient beaucoup selon l'âge et le sexe : les garçons ont plus de problèmes de comportement, d'hyperactivité, d'inattention (qui tendent à décroître avec l'âge), les filles, de difficultés émotionnelles (anxiété, tristesse) qui tendent, elles, à croître avec l'âge. En prenant en compte à la fois les 3-17 ans qui ont consulté pour motif psychologique entre mars 2020 et

1. En collaboration avec l'institut de sondage BVA. Des échantillons représentatifs de 2 000 personnes sont interrogés par téléphone, par vagues successives.

2. Trois confinements ont été instaurés en France : du 17 mars au 11 mai 2020, soit 1 mois et 25 jours ; du 30 octobre au 15 décembre 2020, soit 1 mois et 15 jours ; du 3 avril au 3 mai 2021, soit 28 jours.

3. Réalisé auprès de 24 500 personnes de 18 à 85 ans.

4. Réseau de veille sanitaire et épidémiologique, qui regroupe 700 services d'accueil des urgences.

5. Enquête de cohorte réalisée en quatre phases (mai 2020, novembre 2020, juillet 2021, septembre 2022) par l'Inserm et la Drees, en collaboration avec SPF et l'Insee.

juillet 2021 (12 %) et ceux dont les parents estiment qu'ils en auraient eu besoin, la Drees évalue qu'un jeune sur six avait alors besoin de soins.

► **En juin 2023 encore**, SPF publie les premiers résultats d'une enquête sur le bien-être des enfants de 3 à 11 ans (Enabee), qui croise des informations émanant de trois sources différentes : enfants, parents et enseignants. Selon les résultats partiels (portant sur 8 000 écoliers de 6 à 11 ans), 13 % de ces enfants présentent au moins un trouble probable de santé mentale, dont : 5,6 % un trouble émotionnel (anxiété ou dépression) ; 6,6 % un trouble oppositionnel ; 3,2 % un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Ce panorama montre lui aussi que les troubles du comportement sont plus fréquents chez les garçons, les troubles émotionnels plus fréquents chez les filles⁶.

► **Dès novembre 2021**, dans leur rapport annuel consacré aux droits de l'enfant, la Défenseure des droits Claire Hédon et son adjoint, le Défenseur des enfants Éric Delemar, alertaient sur les atteintes à la santé mentale des plus jeunes et appelaient à en faire un « véritable enjeu de santé publique ». Dans un communiqué de juin 2022, ils exhortent la Première ministre à « prendre la pleine mesure de la gravité de la situation dans laquelle sont plongés de nombreux jeunes et à agir rapidement pour que la santé mentale des jeunes soit une priorité ».

► **En 2022**, l'Unicef France place la santé mentale des enfants parmi les défis majeurs du III^e millénaire.

► **En mars 2023**, un rapport de la Cour des comptes souligne la diminution du nombre de pédopsychiatres de 34 % entre

UN RAPPORT CONTROVERSÉ

Y a-t-il en France surprescription de médicaments psychotropes aux enfants et aux adolescents ?

Dans un rapport rendu public en mars¹, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) s'est inquiété de la hausse de leur consommation entre 2014 et 2021 : + **62,58 %** pour les antidépresseurs, + **78,07 %** pour les psychostimulants, + **155,48 %** pour les hypnotiques et sédatifs et + **48,54 %** pour les antipsychotiques. Cette publication a provoqué de vives réactions. Dans un communiqué, la SFPEADA a estimé qu'elle était « à même de provoquer une

compréhension erronée de la situation, voire de conduire à des ruptures de soins fort regrettables ».

La SFPEADA salue néanmoins cet état des lieux de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en France. En effet, le HCFEA s'alarme surtout du manque de suivi et d'accompagnement des familles, dû à l'effet ciseaux produit par l'augmentation de la demande dans le cadre d'un déficit structurel de l'offre de soins².

1. « Quand les enfants vont mal : comment les aider ? » (hcfcea.fr/IMG/pdf/hcfcea_sme_rapport_13032023.pdf)
2. Lire aussi *L'école des parents* n° 648, p. 12-13.

2010 et 2022. Il pointe le manque de formation des professionnels libéraux aux troubles psychiques des enfants et des adolescents et le fait que les psychologues scolaires sont souvent cantonnés à leur fonction d'orientation. Les centres médico-psychologiques (CMP) « ont été progressivement submergés par les demandes diverses, allant des troubles légers à sévères, entraînant une difficulté à assurer en totalité leur mission de suivi des troubles psychiques les plus sévères », indique le rapport.

► Réunis au congrès de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées (SFPEADA), **les professionnels lancent le 2 juin 2023** un appel dans lequel ils alertent « sur le besoin d'une refondation du système de soin en santé mentale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ». « Il relève du devoir de l'État français de répondre à cette urgence sanitaire », indique le communiqué⁷. ■

6. Il ne s'agit pas de diagnostics médicaux mais d'évaluations épidémiologiques. En l'absence de données antérieures, ces indicateurs ne mettent pas en évidence d'effet de la crise sanitaire et vont dans le sens de données déjà observées dans la littérature scientifique. Une étude européenne de 2016 estimait notamment que 12,8 % des enfants de 6 à 11 ans présentaient un trouble probable de santé mentale.

7. <https://vu.fr/vNseK>